Vue depuis le sud-ouest de la cour de récréation sur le bâtiment principal dit de l'externat à l'origine. Vers la droite on voit l'amorce du bâtiment d'internat construit dans un second temps. Le corps de bâtiment bas situé à l'articulation des deux remplace le corps de portique plus étroit d'André Verdier.

IVR84_20226301713NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation